

La Voix

Votre hebdo!

SOREL-TRACY / Le samedi 1^{er} octobre 2005

Volume XLVI, N^o 40 / 32 pages

Journée portes ouvertes le 15 octobre

Conporec veut faire connaître son usine et sa technologie



Hélène Goulet

Désireuse de mieux faire connaître son usine et sa technologie d'avant-garde de traitement des matières résiduelles domestiques, l'usine Conporec tiendra le samedi 15 octobre une journée portes ouvertes à laquelle la population est invitée entre 10h et 14h.

Le président-directeur général Jean Beaudoin souhaite, par cet événement, que la population puisse constater sur place toutes les améliorations qui ont été récemment apportées à l'usine, par le biais de visites guidées.

Selon M. Beaudoin, Conporec a en effet investi 2 M \$ depuis l'hiver dernier, au moment où le bâtiment de maturation s'est effondré.

Cet investissement s'est réparti comme suit : la reconstruction d'un bâtiment de maturation plus moderne, au coût de 1 M \$; des travaux pour améliorer la ventilation et le traitement des odeurs, au coût de 250 000 \$; l'amélioration des équipements de procédés, au coût de 400 000 \$, ainsi que la réalisation de travaux d'amélioration du bioréacteur (le cœur de la technologie Conporec) au coût de 350 000 \$.

Nous sommes fiers de ce qu'on a fait et nous voulons partager cela avec les gens, a déclaré M. Beaudoin en rappelant que le procédé de compostage des matières résiduelles domestiques de Conporec est unique au monde.

Nous voulons que la population vienne constater ce qu'on fait avec leurs déchets, a ajouté M. Beaudoin lors d'un point de presse tenu mercredi.

La capacité de traitement de Conporec est de l'ordre de 35 000 tonnes de déchets par année. Les huit municipalités du Bas-Richelieu qui font affaires avec l'entreprise représentent le traitement d'environ 25 000 tonnes, auquel s'ajoute le projet-pilote de Conporec avec Toronto (le traitement de matières organiques - déchets de table de cette ville) qui comble la capacité de production de l'entreprise.

À cet égard, le maire Marcel Robert, qui a rappelé que Sorel-Tracy est le plus important

client de Conporec dans la région, estime que le procédé de compostage de l'entreprise constitue la seule solution acceptable et porteuse d'avenir.

M. Robert a piqué une pointe à l'égard des quatre municipalités du Bas-Richelieu qui n'ont pas adhéré à Conporec, en disant qu'il serait juste et équitable que les ordures ménagères sur le territoire du Bas-Richelieu soient traitées par Conporec.

Rappelons qu'à l'heure actuelle, les municipalités de Saint-Joseph, Sainte-Victoire, Saint-Roch et Sainte-Anne n'ont pas adhéré à Conporec, préférant confier leurs ordures ménagères à une entreprise d'enfouissement de Berthierville. L'enfouissement est un procédé dangereux qui affecte la santé publique, a soutenu M. Robert, réitérant sa solidarité envers Conporec.

À plusieurs reprises, lors du point de presse, M. Beaudoin a par ailleurs admis que les problèmes reliés aux odeurs avaient été préoccupants depuis l'implantation de l'usine, il y a maintenant plus de dix ans.

Toutefois, M. Beaudoin croit qu'avec les avancées technologiques et les investissements de l'entreprise, ce problème se règlera d'ici peu. Nous avons une préoccupation constante sur l'amélioration de nos procédés et le règlement du problème des odeurs, a-t-il affirmé.

L'usine, qui est située dans le parc industriel du secteur Tracy, se trouve à environ 500 mètres des résidences les plus proches. Depuis son implantation, la problématique des odeurs nauséabondes a hanté les dirigeants de l'entreprise... et les résidents qui ont longtemps été incommodés.

Toutefois, selon le maire de Sorel-Tracy Marcel Robert, le nombre de plaintes a constamment diminué grâce aux améliorations qu'a effectuées l'entreprise au fil des ans.

Par ailleurs, M. Beaudoin se félicite du haut taux de revalorisation des déchets qui se situe à une moyenne de 75%. Il s'agit du plus haut taux de revalorisation au Québec, selon les statistiques de Recyc-Québec.

Le gouvernement provincial, pour sa part, fixe son objectif de revalorisation à 65% pour l'année 2008 pour l'ensemble du Québec.

À Victoriaville, municipalité reconnue

pour son leadership dans la récupération et la revalorisation des déchets, le taux de revalorisation se situe à 53% actuellement, a fait remarquer M. Beaudoin.

D'autre part, la livraison de bacs roulants d'ici quelques semaines dans les foyers du Bas-Richelieu devrait selon M. Beaudoin faire augmenter le taux de matières recyclées.

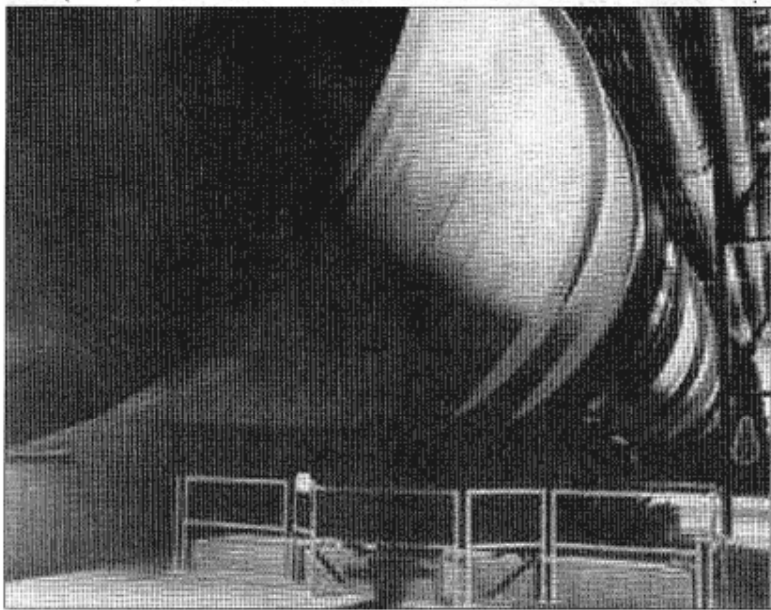
Conséquemment, plus les matières sont recyclées à la source, plus grande sera la qualité du compost produit par Conporec, qui espère voir la cote de son compost passer de «B» à «A».

Actuellement, le compost de Conporec est principalement utilisé par des horticulteurs.

Conporec, qui est maintenant cotée à la bourse, vient de livrer une seconde usine dans l'état de New-York (Etats-Unis), et s'appête à construire une troisième usine en banlieue de Paris (France).



Jean Beaudoin, président-directeur général de Conporec



Le bioréacteur, élément central du procédé Conporec